

Chères/ Chers Licencié(e)s,
Chères/Chers Commissaires A, B, C, et Chrono C,

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir un guide pratique rassemblant toutes les informations utiles relatives au cycle des séminaires obligatoires pour le renouvellement des licences 2027 ainsi que le lien d'inscription en ligne.

Traditionnellement organisés tous les 3 ans par votre Ligue, ces séminaires ont pour objectifs d'actualiser les connaissances règlementaires, favoriser le partage d'expérience, rappeler - homologuer les bonnes pratiques au-delà des aspects règlementaires.

Nous vous invitons à lire ce guide avec attention et à réaliser votre inscription en ligne dès que possible et avant le 14 novembre prochain.

Pour les détenteurs d'une licence Commissaire A, B ou C, nous avons développé **une formation e-learning** pour faciliter votre participation, qui vous permettra de renouveler vos licences, sans avoir à vous déplacer. Selon la Ligue à laquelle vous êtes rattaché(e)s, une date en présentiel pourra éventuellement vous être proposée dans la limite des places disponibles.

Pour le licencié Chrono C, la formation présentielle proposée par la Ligue est en revanche obligatoire.

Les équipes de la FFSA ainsi que celles de votre Ligue, restons bien sûr à votre disposition pour toute information complémentaire,

Sportivement,

Le Pôle Vie Associative
FFSA

GUIDE PRATIQUE

ELIGIBILITE

Sont éligibles les détenteurs/détentrices d'une licence de Commissaire A, B ou C, Chrono C, au cours des 3 dernières années.

Afin de pouvoir renouveler ces licences en 2027, il vous sera donc nécessaire soit de réaliser le séminaire en ligne qui vous sera proposé par la FFSA, soit d'assister au séminaire organisé par votre Ligue.

Le nouveau format e-learning sera disponible pour tous les licenciés détenteurs d'une licence de Commissaires A, B, ou C, au cours de 3 dernières années.

***N.B. :** Les licenciés Chronométreurs C qui n'ont pas d'autres licences devront participer impérativement au séminaire présentiel proposé par la Ligue.*

DEROULE DES SEMINAIRES

Le Séminaire en format e-learning

Ce nouveau séminaire en ligne a pour but de faciliter votre participation et le renouvellement de votre licence, sans avoir à vous déplacer.

Une fois inscrit(e), vous recevrez, après la clôture des inscriptions prévue le 14 novembre prochain, un lien où vous pourrez accéder à la plateforme de formation en ligne.

Il sera structuré en plusieurs modules et vous pourrez le finaliser en une ou plusieurs fois, selon vos disponibilités et votre convenance.

En revanche, merci de prendre en compte qu'il vous faudra avoir finalisé l'entièreté du séminaire en ligne **au moins 24h avant de pouvoir solliciter le renouvellement de votre licence sur l'espace E-licence.**

Cet e-learning suffira pour valider toutes vos licences Commissaire A, B et/ou C.

Le Séminaire présentiel

Le séminaire présentiel sera obligatoire pour tous les détenteurs d'une licence Chrono C uniquement (sans autres licences). Une session dédiée vous sera réservée.

Pour les autres licences, certaines Ligues ont souhaité conserver une/des session(s) en présentiel, pour celles et ceux qui préféreront ce format. Le nombre de place est limité et une inscription dès que possible est vivement conseillée ;

Il est à noter que si vous choisissez cette modalité, la participation à l'intégralité de la demi-journée sera obligatoire pour pouvoir valider le séminaire et bénéficier du renouvellement.

En général les séminaires se tiendront sur une demi-journée. Une fois inscrit(e), la Ligue vous fera parvenir le détail du programme et toutes les informations logistiques nécessaires à votre participation.

MODALITE D'INSCRIPTION

Que vous participiez au séminaire présentiel ou e-learning, vous devez vous inscrire au travers du lien que vous trouverez à la fin de ce Guide et en suivant les étapes suivantes.

Etape 1 : Cliquez sur le bouton « **M'inscrire** » à la fin de ce guide pour commencer votre inscription.

Etape 2 : Renseignez votre e-mail (merci d'utiliser celui auquel vous est parvenu cette convocation, qui vous permet également d'accéder à votre espace e-licence) et suivez les étapes de sécurité indiquées par le formulaire.

Vos informations personnelles seront alors actualisées automatiquement et vous pourrez commencer à remplir les champs libres.

2 cas de figure seront ensuite possibles :

- ⇒ **Vous êtes détenteur/rice d'une seule licence**, alors le formulaire vous proposera automatiquement la session présentielle proposée par votre Ligue (vous y trouverez la date et le lieu) et/ou le cas échéant la session e-learning ; Il vous suffira de sélectionner l'option qui vous convient le mieux et valider définitivement votre inscription.
- ⇒ **Vous êtes détenteur/rice de plusieurs licences**, alors il vous faudra d'abord sélectionner la qualification de votre préférence pour que vous puissiez, ensuite, visualiser la ou les sessions à laquelle/auxquelles vous pourrez avoir accès. Il vous suffira de sélectionner celle qui vous convient (merci d'en choisir qu'une seule) et valider définitivement votre inscription.

Dans les deux cas, un message de confirmation vous parviendra à votre boîte mail.

Date limite pour vous inscrire : 14 novembre 2026

M'inscrire

CONTACT

Pour tout complément d'information ou toute question concernant ces séminaires, merci de bien vouloir contacter en priorité votre Ligue.

Consulter la liste de contacts [ici](#).

Vous pouvez également contacter les équipes de la FFSA, en particulier pour toute question technique concernant votre inscription en ligne, à cette adresse : **officiels@ffsa.org**